



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Réflexion nationale sur l'éducation

Redonnons à l'école publique ses lettres de noblesse

Montréal, le 6 avril 2016 – L'insatisfaction générale qu'a suscitée le projet de loi n° 86, dont les auditions publiques en commission parlementaire se terminent aujourd'hui, incite la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) à demander au gouvernement d'entamer le plus rapidement possible une réflexion nationale sur le réseau des écoles publiques au Québec, du préscolaire au secondaire, afin de lui redonner ses lettres de noblesse.

« Les travaux menés par la Commission de la culture et de l'éducation auront au moins permis de faire ressortir un constat difficile, mais essentiel : il faut trouver des solutions aux maux qui affligent l'école publique, notamment en s'appuyant sur l'expertise des profs qui sont les premiers experts de la pédagogie. La réforme implantée au tournant des années 2000 constitue un échec, et nous devons plus que jamais trouver des réponses collectives aux difficultés que vivent les écoles publiques. Les changements requis ne peuvent plus se faire en vase clos. Il faut donc consolider les assises sur lesquelles reposent les écoles publiques et trouver, ensemble, des solutions qui permettront à l'école publique de remplir sa mission. Collectivement, nous devons nous donner un espace dans lequel nous pourrions réfléchir à l'avenir de l'école publique tout en nous rappelant que c'est elle qui doit assurer l'égalité des chances et permettre la mixité sociale », a déclaré Sylvain Mallette, président de la FAE.

La Fédération demande au gouvernement de Philippe Couillard d'agir dès maintenant en permettant la tenue d'une réflexion collective sur l'avenir de l'école publique. Les dernières audiences publiques sur la question au Québec remontent à 1995. À l'époque, 2 000 participantes et participants avaient pu livrer leur analyse des différents éléments portés à leur attention : la mission éducative de l'école, l'accessibilité et la réussite, les cursus d'études, la dynamique pédagogique, la formation professionnelle et technique, la formation continue, le partage des pouvoirs et des responsabilités, l'enseignement privé, la confessionnalité de l'école ainsi que son financement. Plusieurs avancées en avaient découlé, comme le développement du préscolaire 5 ans à temps plein et du préscolaire 4 ans à demi-temps, ou la déconfessionnalisation des écoles. Vingt ans plus tard, le temps est venu de faire un état des lieux du réseau des écoles publiques.

« La tâche peut paraître colossale, mais rappelons-nous que l'école publique d'aujourd'hui constitue l'héritage de la Révolution tranquille. Celles et ceux qui nous ont légué ce bien commun ont fait preuve de courage et de détermination. À notre tour, nous devons poursuivre ce combat pour l'avenir du Québec. Si la tenue d'une commission royale d'enquête il y a 50 ans ainsi que des États généraux au milieu des années 1990 ont permis de dégager un consensus, le même constat s'impose avec encore plus de force aujourd'hui. La défense et la promotion de

l'école publique doivent être des priorités nationales. La FAE entend mener cette bataille importante pour l'école publique », a souligné M. Mallette.

La FAE sollicite également les chefs des partis d'opposition, soit Pierre-Karl Péladeau du Parti québécois (PQ) et François Legault de la Coalition avenir Québec (CAQ), ainsi que la co-porte-parole de Québec solidaire, Françoise David, à joindre leur voix à celles des enseignantes et enseignants.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent plus de 34 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que plus de 700 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE).

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère au Service des communications

Cellulaire : 514 603-2290